



Ma cliente a disparu que dois je faire???

Par **2TE**, le **16/02/2016** à **19:54**

Bonjour,rnrnJe suis artisan en intérieur et étanchéité toiture. J'ai 29 ans. Il se trouve que une de mes clientes ne me donne plus de nouvelles, le dernier contact que j'ai eu il y a 2 semaines, elle a trouvé des choses à redire dans le travail qui arrivait à la fin alors qu'il reste 2.000 € à régulariser, et en temps de travail, il me reste une journée de prestation. Elle m'a menacé d'un expert pour malfaçons et d'un huissier alors que le travail n'est pas terminé ni réceptionné, et sans délais. Depuis, plus de nouvelles malgré mes relances téléphoniques.rnrnQue dois-je faire ?rnrnMerci.

Par **jos38**, le **17/02/2016** à **11:23**

bonjour. 1ère chose à savoir : lui avez-vous fait un devis qu'elle a accepté?

Par **2TE**, le **17/02/2016** à **11:25**

oui oui le devis a etait signer et accepter.

Par **jos38**, le **17/02/2016** à **14:13**

le mieux est d'y aller pour finir vos travaux et exiger le paiement du restant dû, en lui montrant bien le devis accepté par elle, sinon vous la menacez de l'assigner en référé. restent les

prétendues malfaçons . vous y allez pour qu'elle vous les montre

Par **2TE**, le **17/02/2016** à **14:15**

jy suis deja aller auparavant ce nest pas des malfaçon mais un travail pas terminer. elle a les clef de son domicile meme finir notre travail nous ne pouvons pas... plus de nouvelles du tout.. elle mavait meme proposer den rester la et quelle fibiraot elle meme...